



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 10 AVRIL 2024 À
19H00**

Personne(s) présente(s) :

M. François Boily, conseiller (visioconférence)
Mme Marie Ignaczak, présidente
Mme Danielle Pelletier, secrétaire
Mme Andrée Turenne
Mme Christine Sauvageau

M. Joé Thériault, conseiller technique

Personne(s) absente(s) :

M. Vincent Perron

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Mme Marie Ignaczak, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal

3.1 Adoption du procès-verbal

4. Sujets

4.1 Point de discussion - Retour du conseil

4.2 PIIA - aire de stationnement d'une superficie de 150 mètres carrés et plus - chemin des Lacs

5. Date de la prochaine réunion du CCU

5.1 Date de la prochaine réunion du CCU

6. Varia

6.1 Aucun

7. Clôture de la réunion

7.1 Clôture de la réunion

1.1 Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19h00.



2.1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté. Ajout du point 6.1 pour les normes architecturales.

3.1 Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la rencontre précédente sera remis à une date ultérieure.

4.1 Point de discussion - Retour du conseil

Il faut s'assurer que les personnes désirant une dérogation mineure connaissent bien le processus de ce celle-ci, car la décision finale provient du conseil municipal et non du fait que la demande est présentée au CCU.

4.2 PIIA - aire de stationnement d'une superficie de 150 mètres carrés et plus – 35, chemin des Lacs

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2024-00012, numéro de lot 6 407 877, concernant aménagement d'une aire de stationnement supérieur à 150 mètres.

5.1 Date de la prochaine réunion du CCU

La prochaine réunion du CCU sera prévue le 1^{er} ou 8 mai prochain.

6.1 Normes architecturales

Petite récapitulation des rencontres sur les normes architecturales qui ont été faites. Prévoir une rencontre soit le 24 ou 25 avril prochain.

7.1 Clôture de la réunion

Clôture de la réunion à 20h09.

Mme Marie Ignaczak, présidente

Mme Danielle Pelletier, secrétaire